



Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération

Destinataire principal : Cab/SG/MD

Copie : DG8.1/DG8.3

Objet : Mohamed Abdelaziz demande un RDV avec les Hauts Commissaires du HCDH et du HCR.

J'ai l'honneur de vous informer que les séparatistes viennent de commencer, à Genève, une campagne agressive, au sujet des droits de l'homme au Sahara, dans le sillage de la résolution 2099 du Conseil de sécurité. En effet, notre source au HCR, vient de m'informer que :

1- la soi-disant Représentante des séparatistes à Genève, a contacté le HCR pour demander un Rendez-vous, pour le 23 mai 2013, pour Mohamed Abdelaziz avec M. Antonio Guterres, Haut-commissaire pour les réfugiés. Abdelaziz voudrait s'entretenir avec lui au sujet des droits de l'homme au Sahara, notamment suite à la récente déclaration du MAE espagnol, de charger le HCR d'y suivre les droits de l'homme.

2- le HCR lui a répondu ce qui suit :

* M. Guterres ne sera pas à Genève le 23 mai.

* Le HCR a un mandat exclusivement humanitaire pour les réfugiés des camps de Tindouf et la supervision du programme des Mesures de confiance.

* Le HCR ne s'occupe pas des questions des droits de l'homme.

* Le HCR n'est pas concerné par la situation des droits de l'homme au Sahara.

Le polisarario n'a pas encore réagi à cette fin de non-recevoir.

Par ailleurs et suite à mes démarches discrètes auprès du Haut Commissariat aux droits de l'homme, notre source "Amie" m'a confirmé que :

- les séparatistes ont, également, demandé un entretien pour Mohamed Abdelaziz avec Mme Pillay, Haut Commissaire aux Droits de l'homme.

- Le HCDH n'a pas encore répondu à cette demande d'entretien.

Conclusion : Il ressort de ce qui précède que :

* La demande de Abdelaziz d'entretiens tant avec le HCR qu'avec le HCDH, s'inscrit dans une offensive de nos adversaires, sur la question des droits de l'homme au Sahara, profitant du momentum sur les droits de l'homme, créé par la résolution 2099 du Conseil de sécurité.

* Cette campagne vise à exercer des pressions sur ces deux Institutions onusiennes, sur la base d'une lecture tendancieuse des termes de ladite résolution.

* Nos adversaires semblent se focaliser, désormais, sur Genève, afin d'atteindre ce qu'ils n'ont pu obtenir à New York.

* Le polisarario présenterait sa démarche comme une preuve de sa volonté de coopérer avec le HCDH et le HCR, pour la mise en œuvre de la résolution 2099, dans les camps de Tindouf.

* Le polisarario pourrait impliquer davantage la Haut Commissaire dans ce dossier, en lui confirmant sa disposition à "inviter" les procédures spéciales du CDH, dans les camps.

Aussi et en cas de confirmation de l'entretien de Abdelaziz avec Mme Pillay, cette Mission suggère-t-elle une action conséquente de notre pays, consistant notamment à dépêcher:

- une délégation du CORCAS, auprès de Mme Pillay, pour lui exposer la réalité des DH au Sahara et répertorier les violations des droits de l'homme dans les camps de Tindouf,

- une délégation du CNDH, conduite par son président, M. Yazami, auprès de la HCDH pour s'entretenir, au sujet des activités de ses deux Commissions à Dakhla et Laayoune et d'un éventuel Plan d'action pour le Sahara, pour l'année à venir.

Trésorier
Représentant Permanent

